



Déclaration commune PEEP - SNEP-FSU

Le SNEP-FSU et la PEEP se sont rencontrés mardi 24 février 2009 afin d'avoir un échange sur l'appréciation de la situation de l'EPS et du Sport Scolaire dans le second degré.

Les deux organisations constatent et regrettent que le « plus de sport à l'école » promis par le Président de la République au cours de la campagne électorale ait été, à ce jour, peu suivi d'effets. Elles considèrent que cet engagement présidentiel devrait d'abord se concrétiser dans la réalisation partout des horaires obligatoires dans de bonnes conditions (installations, effectifs, matériel, ...) et par un progrès des horaires de l'EPS pour tous les jeunes, facteur d'accès à des savoirs et des compétences divers et d'équilibre de la scolarité. Elles demandent l'augmentation du nombre de postes aux concours de recrutement en EPS qui depuis quatre ans ne couvre qu'un départ en retraite sur trois.

Les installations sportives sont aujourd'hui une clé de voute, parce que leur proximité et leur volume, leur qualité, l'importance du parc mis à disposition influent directement sur les horaires effectifs d'EPS et la qualité de l'enseignement dispensé. Le SNEP et la PEEP demandent que le groupe de travail sur cette question, promis par le ministre de l'Éducation nationale, se mette en place dans les meilleurs délais.

Un large accord est intervenu pour souligner qu'il y a une demande forte des familles pour qu'une aide aux devoirs soit organisée au sein des établissements scolaires. Par contre, le volet sportif de l'accompagnement éducatif apparaît d'autant moins nécessaire qu'avec leur association sportive scolaire affiliée à l'UNSS, les établissements disposent d'un outil de qualité, accessible à tous, et qu'il faut donc chercher à développer, pour faire accéder un maximum d'élèves à des pratiques physiques et sportives volontaires, en complément de l'EPS obligatoire.

Sur deux dossiers d'actualité qui nécessitent un approfondissement des échanges, le SNEP et la PEEP ont noté un certain nombre de points d'accord :

- Sur le lycée : nécessité de le faire évoluer, en partant de ce qui se fait et qui marche bien. Dans ce cadre, le SNEP a présenté sa proposition de création d'une série générale appuyée sur les activités physiques et sportives.
- Sur la formation des maîtres : l'évolution du métier d'enseignant nécessite aujourd'hui une élévation de la formation et de la qualification fondées simultanément sur la maîtrise des savoirs disciplinaires et sur une formation professionnelle totalement intégrée au processus de formation.

Les deux organisations ont convenu du principe de rencontres régulières et de l'échange de leurs propositions respectives.

Paris, le 18 mars 2009